

Métiers du Social, Métiers de la Vie DOSSIER SPECIAL ETUDIANT

Nous avons conçu ce dossier pour
te faire découvrir les professions de

- Assistant(e) social(e)
- Conseiller(e) en économie sociale et familiale
- Educateur(trice) spécialisé(e),
- Educateur(trice) de jeunes enfants
- Animateur(trice) socioculturel(le)

Ceux sont des professions qui sont
en développement, où il n'y a pas de chômage
et que tu peux exercer dans la communauté.

**Si tu veux suivre une de ces formations
en septembre 2009, tu dois t'y prendre dès
maintenant. Certaines écoles ne sont
accessibles que si tu fais une pré inscription
avant décembre 2008.**

Tu trouveras dans ce dossier des fiches métiers,
des informations pratiques sur les écoles,
les filières universitaires, le calendrier des
démarches, le contenu de ces formations, les
bourses, l'évolution de ces carrières, les
opportunités d'exercer l'une de ces professions
dans les associations sociales juives de France.

**Tu trouveras auprès de l'équipe de l'Institut
Léon Askénazi toute information
complémentaire ; nous pourrons t'accueillir
pour un rendez vous concernant ton avenir
professionnel.**

**01 42 03 00 44 - info@ucifp.org
70 boulevard Magenta 75010 Paris**



Métiers du social,
Métiers de la vie

**Devenez
professionnel
de l'action sociale
et travaillez dans la communauté**

Cadre de l'intervention sociale
Assistant de service social
Éducateur spécialisé
Éducateur de jeunes enfants
Moniteur éducateur
Auxiliaire de puériculture
Aide médico-psychologique
Auxiliaire de vie
Famille d'accueil
Animateur ...

Un programme de l'Institut Léon Askénazi

ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

Plus souvent appelé(e) Assistant(e) social(e), elle/il travaille dans les hôpitaux, les caisses d'allocations familiales, les écoles, les centres communaux d'action sociale et dans les conseils généraux.

Elle/il a pour objectifs d'améliorer les conditions de vie des personnes dont elle/il est chargé(e). Elle/il a pour rôle d'informer les personnes sur leurs droits en matière de prestations sociales, médicales, d'accès à la formation, au logement, de les aider dans les démarches pour obtenir des aides ; elle/il les accompagne tout en les aidant à devenir autonomes. Ce métier, fondé sur la relation, nécessite un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, ainsi que de bonnes capacités de communication. Elle/il doit posséder des qualités d'écoute, de patience, ainsi que de solides connaissances des politiques sociales, des acteurs de l'action sociale.

Le DEASS (Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social) se prépare en 3 ans dans une école publique ou privée agréée, ainsi qu'à l'Université (DUT Carrières Sociales option Assistant(e) de Service Social puis 3^e année de DEASS) ; ce diplôme est d'un niveau Bac + 3.

Pour entrer dans une école, il faut passer un examen d'admission, qui varie selon les écoles (un écrit : résumé de texte, discussion ou commentaire de texte ; un oral : sous forme d'entretiens individuel ou de groupe).

L'entrée en DUT se fait sur dossier.

Possibilité d'évolution de carrière vers des postes d'encadrement (chef de service, direction d'établissement ou d'associations).

Salaire début de carrière de 1300 € à 1500 €

Dans la communauté de nombreuses associations font appel aux assistants sociaux; citons notamment la Fondation CASIP-COJASOR, l'OPEJ, l'OSE, et leurs services aux familles, aux personnes âgées, à l'enfance en danger, aux personnes en insertion sociale et professionnelle...

« L'idée de devenir Assistante Sociale a toujours été dans ma tête et est venue naturellement à moi, en raison de la passion pour l'écoute que j'ai toujours eue. Ce qui me plaît le plus dans la formation, ce sont les stages qui permettent de voir beaucoup d'aspects du métier et aussi d'appliquer ce que l'on apprend en cours. Le travail consiste entre autres à faire des entretiens avec les personnes concernées, des évaluations, de mettre en place un suivi autour d'un projet. L'ILA m'a accompagnée dans ma recherche de stage (celui que j'ai fait au CASIP-COJASOR), la bourse mensuelle m'aide aussi énormément »

Suzanne, étudiante en 3^e année à l'ETSUP, Paris



CONSEILLER(E) EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Profession encore méconnue car assez récente, les débouchés sont cependant importants. La/le conseiller(e) doit posséder des connaissances solides en économie, en gestion de budget ; son intervention concerne tous les domaines de la vie quotidienne avec pour objectif d'aider les familles ou les personnes en difficulté à avoir une vie quotidienne adaptée à leurs niveaux de vie. Elle/il travaille au sein des services sociaux des collectivités locales, dans les hôpitaux, les centres communaux d'action sociale, les caisses de sécurité sociale...

Les qualités nécessaires sont le sens du travail en équipe, le goût des responsabilités et du contact, l'empathie, une grande ouverture sur l'environnement socio-économique.

Le DECESF (Diplôme d'Etat de Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale) de niveau Bac + 3 se prépare en un an après un BTS en Economie Sociale et Familiale.

Possibilité d'évolution de carrière : existence de passerelles vers des formations supérieures (CAFDES, CAFERUIS) permettant d'accéder à des postes d'encadrement (direction d'établissement, chef de service...)

Salaire début de carrière de 1300 € à 1700 €

Dans la communauté, les CESF sont très recherchés ! Toutes les associations sociales en recrutent (ex : maisons de retraite, OSE, OPEJ, CASIP-COJASOR) ; la/le conseiller(e) travaille alors auprès de personnes en grandes difficultés d'insertion, sur des problématiques de surendettement ...

« J'ai découvert le métier de Conseillère en Economie Sociale et Familiale en me renseignant sur les métiers d'Educateur Spécialisé et d'Assistante Sociale. J'ai pu faire mon BTS en alternance au Greta de Nanterre. La formation est assez technique, très axée sur la vie quotidienne.

En 3^e année, le volet social est beaucoup plus important, et la formation plus concrète. Ce qui me plaît dans ce métier est la possibilité de suivi individuel dans le quotidien des personnes, mais également, les actions collectives d'animation des CESF (ateliers de quartier, cuisine). La CESF travaille également en binôme avec l'Assistante Sociale. »

Sandrine, Etudiante en 3^e année à l'IRTS Paris



EDUCATEUR / EDUCATRICE SPECIALISE(E)

L'Éducateur(trice) exerce son métier en collaboration avec tous les professionnels de l'action éducative et sociale. Son rôle est d'aider jeunes ou adultes inadaptés au quotidien et de faciliter leur insertion dans la société pour éviter qu'ils ne se marginalisent, ainsi que d'aider des enfants, des jeunes et des adultes inadaptés à se développer sur les plans intellectuel, affectif, psychologique et social, à surmonter les difficultés quotidiennes et à acquérir le maximum d'autonomie.

De bonnes qualités d'écoute, de disponibilité et de créativité sont nécessaires ainsi que le goût du travail en équipe.

Le DEES (Diplôme d'Etat d'Education Spécialisée) se prépare en 3 ans après le bac dans une école agréée ; ce diplôme est d'un niveau Bac + 3.

Pour entrer dans une école et préparer ce diplôme, il faut passer un examen d'admission organisé par chaque école, et qui peut varier selon les écoles (dissertation, commentaire de texte, épreuve de culture générale à l'écrit, entretien, travaux de groupe à l'oral).

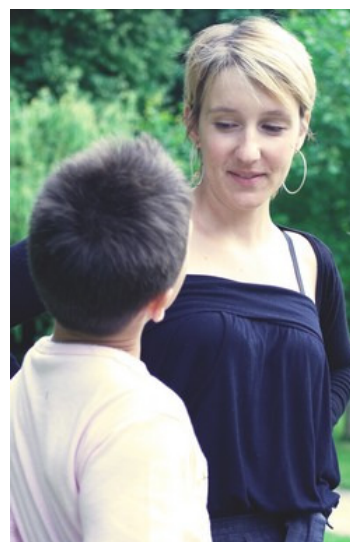
Possibilité d'évolution de carrière : existence de passerelles vers des formations supérieures (CAFDES, CAFERUIS) permettant d'accéder à des postes d'encadrement (direction d'établissement, chef de service...)

Salaire début de carrière de 1300 € à 1500 €

Dans la communauté, elles/ils sont très nombreux et travaillent à l'OSE, l'OPEJ, l'ABPIEH, la Fondation CASIP COJASOR, à savoir dans les maisons d'enfants accueillant des jeunes en difficulté, dans des associations pour personnes handicapées, avec des personnes en difficulté d'insertion...

« Pour moi la formation et la profession d'éducateur spécialisé est indissociable de ce qu'est l'éthique de mon Judaïsme : c'est ainsi que j'ai pu effectuer durant mes 2 premières années des stages en maison d'enfants juive, en Israël, et dans le milieu laïc tout en agissant dans le sens des mêmes valeurs, accompagné en cela depuis le début par l'Institut Léon Askénazi, dont l'aide me permet entre autres de continuer à vivre sans travailler en parallèle de la formation... en espérant avoir mon diplôme à la fin de cette année !" »

Raphaël, étudiant en 3^{ème} année à l'IFRASS, Toulouse



EDUCATEUR / EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

L'EJE est la/le spécialiste de la petite enfance, encadrant des enfants de 3 mois à 7 ans dont elle/il est chargé(e) de favoriser le développement global et harmonieux dans les crèches, les haltes-garderies, les hôpitaux, les foyers de l'enfance...

Un grand intérêt pour les enfants est indispensable, des capacités d'imagination ainsi que de la créativité lui permettront de renouveler ses projets éducatifs et pédagogiques

Le DEEJE (Diplôme d'Etat d'Education de Jeunes Enfants) se prépare en 3 ans environ dont plusieurs mois de stage ; ce diplôme est d'un niveau Bac + 3.

Un examen d'admission est organisé par chaque école pour accéder à la formation, et varie selon les écoles (dissertation, commentaire de texte, tests psychotechniques à l'écrit ; entretien à l'oral).

Possibilité d'évolution de carrière : existence de passerelles vers des formations supérieures (CAFDES, CAFERUIS), permettant d'accéder à des postes d'encadrement (direction d'établissement, chef de service...)

Salaire début de carrière de 1300 € à 1500 €

Dans la communauté, le EJE sont très demandé(e)s ! Les employeurs sont les jardins d'enfants, les crèches, les haltes-garderies, les maisons d'enfants...

« J'ai toujours travaillé avec des enfants (garderies, crèches, clubs de vacances, baby-sitting) et c'est avec eux que j'ai la meilleure relation. J'ai donc décidé de me former à la profession d'éducatrice de jeunes enfants.

J'ai connu l'Institut Léon Askénazi après avoir passé le concours ; j'ai bénéficié d'un suivi individualisé, d'aide dans mes choix de stage, de contacts avec les employeurs. Ils sont toujours là dans les moments où j'ai besoin et où je dois prendre une décision ! Je bénéficie également d'une bourse tous les mois.

J'ai envie de montrer aux gens que le métier d'EJE, ce n'est pas uniquement travailler ou jouer avec les enfants, mais qu'il y a aussi un vrai travail social derrière »



Johanna, étudiante en 2^e année à l'Horizon, Paris

ANIMATEUR / ANIMATRICE SOCIOCULTUREL(LE)

Le secteur de l'Animation socioculturelle propose de nombreuses activités : loisirs pour les enfants, les adultes, les personnes âgées, création d'événements culturels, animation au sein d'associations de développement social et d'insertion.

L'animateur(trice) socioculturel est un professionnel de l'organisation d'activités et de projets dans un esprit de dynamique de groupe.

Le dynamisme, la créativité et les capacités d'adaptation sont des qualités nécessaires de l'animateur(trice).

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a mis en place différents diplômes : le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS. Il existe également une voie universitaire avec le DUT Carrières Sociales option Animation sociale et socioculturelle ; ce diplôme est d'un niveau Bac + 2.

Des conditions d'entrée sont fixées pour chaque diplôme. L'entrée en DUT se fait sur dossier.

Des passerelles existent vers des Licences professionnelles, Masters Professionnels.

Salaire début de carrière de 1250 € à 1400 €

Dans la communauté, les employeurs sont les centres culturels, les mouvements de jeunesse, les écoles, ainsi que les associations sociales (maisons de retraite, maisons d'enfants accueillant des jeunes en difficulté...)

«J'ai commencé l'animation aux EEIF de Nancy à 16 ans ; j'aime me creuser la tête pour trouver des projets pédagogiques solides et transmettre des valeurs aux enfants. C'est la relation au groupe mais également la relation individuelle qui m'intéresse.

Je me suis rendue compte que ce qui m'intéresse vraiment était d'avoir un contact humain avec les gens par l'intermédiaire de l'animation, pour transmettre et réaliser un projet.

Le DUT correspond à mes centres d'intérêt : toutes les matières m'intéressent ! Elles sont vraiment orientées vers le social.

Je trouve que ce qui est bien avec cette voie, c'est qu'elle laisse une vraie ouverture pour passer ensuite en 3^e année de licence.

Je suis accompagnée par l'ILA depuis cet été ; je suis contente d'être bien suivie, c'est rassurant de trouver un soutien moral mais également financier puisque je vais bénéficier d'une bourse cette année. C'est bien d'avoir un organisme vraiment derrière soi à qui s'adresser ! »



Adina, 1^{er} année DUT carrières sociales, option Animation sociale et socioculturelle, IUT Paris 5 Descartes

LES FORMATIONS QUE L'ON PEUT SUIVRE POUR ACCEDER AUX CARRIERES SOCIALES

A L'UNIVERSITE

- Le **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)** Carrières Sociales, avec 2 options possibles :
 - Assistant(e) de Service Social
 - Animation Sociale et Socioculturelle

Le DUT se fait en 2 ans et peut se poursuivre par une **Licence Professionnelle d'Intervention Sociale** ou par une **Licence générale**

- Le **Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST)** ; ce diplôme permet d'accéder à des **Licences Professionnelles**

A L'UNIVERSITE, DANS UNE ECOLE OU UN LYCEE

- Le **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**
 - Le BTS Economie Sociale et Familiale ; il se fait en 2 ans et permet d'accéder, en complétant cette formation d'une troisième année, au **Diplôme d'Etat de Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale (DECESF)**
 - Le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social ; ce diplôme permet d'accéder à toutes les **Licences Professionnelles**

EN ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL

- Le Diplôme d'Etat d'Educateur(trice) Spécialisé(e) (DEES)
- Le Diplôme d'Etat d'Educateur(trice) de Jeunes Enfants (DEEJE)
- Le Diplôme d'Etat d'Assistant(e) de Service Social (DEASS)
- Le Diplôme d'Etat de Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale (DECESF)
- Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)
- Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS)
- Le Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)

Certaines de ces formations sont également accessibles par la voie de l'alternance

ETAPES INDISPENSABLES POUR ENTRER DANS UNE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL OU DANS UNE UNIVERSITE EN SEPTEMBRE 2009

CALENDRIER DE VOS DÉMARCHES	<i>LE ROLE DE L'INSTITUT LEON ASKENAZI A VOS COTES</i>
EN CE MOMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Informez-vous dès aujourd'hui sur les métiers du social, les formations aux métiers du social • Retirez un dossier d'inscription dans une école de travail social afin de pouvoir passer les examens de sélection ou les concours. <i>Ceci est à faire dès maintenant, courant novembre et jusqu'à décembre 2008. Le retrait du dossier dans une école conditionne le passage de vos examens de sélection et votre entrée en école de travail social en septembre 2009.</i> 	<p><i>Vous informer sur les métiers du secteur sanitaire et social, de l'animation et de la petite enfance.</i></p> <p><i>Vous aider à choisir une formation, une école, ainsi qu'à préparer un dossier d'inscription.</i></p> <p><i>L'ILA peut vous communiquer les adresses des centres de formations où vous pouvez encore retirer un dossier d'inscription avant décembre 2008.</i></p>
DE NOVEMBRE 2008 À MARS 2009	
<p>Présentez-vous aux examens de sélection d'entrée dans les écoles de travail social (écrits et oraux).</p> <p>Attention chaque institut de formation a son propre calendrier ; généralement ils se déroulent entre janvier et mars 2009.</p> <p>Si vous voulez vous inscrire en DUT, connectez-vous sur http://iut-idf.org du 1^{er} au 31 mars 09</p> <p>Sans oublier le recensement des vœux sur www.admissions-postbac.org du 20 janvier au 20 mars 09 !</p>	<p><i>L'ILA vous propose une aide à la préparation des épreuves de sélection - écrits et oraux - et un accompagnement individualisé dans la conduite de votre projet</i></p>
AVRIL - JUIN 2009	
<p>Résultats des examens de sélection pour les écoles de travail social. Phases d'admissions pour les filières sélectives (admissions-postbac)</p>	<p><i>Vous avez réussi. Bravo !! Prenez dès à présent contact avec l'ILA pour demandeur une bourse ainsi que des conseils pour votre formation à venir.</i></p>
SEPTEMBRE 2009	
<p>Démarrage de votre formation à l'Université, en filière sélective ou en école de travail social</p>	<p><i>L'ILA vous accompagne tout au long de votre formation théorique et professionnelle en vous proposant un suivi pédagogique et méthodologique, des stages pratiques dans les associations sociales juives ...</i></p>

Perspectives d'avenir

Après quelques années de pratique dans le domaine social, pour compléter une formation de travailleur social ou pour se diriger vers des postes d'encadrement dans le domaine de la gestion d'établissements sociaux ou médico-sociaux, certains diplômes de formation supérieure sont accessibles et permettent d'évoluer dans une fonction, d'acquérir plus de responsabilités et d'accroître les opportunités d'évolution de carrière et de rémunération.

Les quatre diplômes principaux qui permettent d'y accéder sont le CAFDES, le CAFERUIS et le DEIS, ainsi que le Master 2 Droit Sanitaire et Social.

CAFDES: Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissements Sociaux

C'est un diplôme de niveau bac + 5 et plus. Il permet de diriger des services ou des établissements d'intervention sociale (maisons de retraite, maison d'enfants, service social, crèche, centres d'accueil pour personnes handicapées, clubs de prévention etc...)

CAFERUIS: Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (maisons de retraite, maison d'enfants, service social, crèche, centres d'accueil pour personnes handicapées, clubs de prévention etc...)

Ce diplôme atteste des compétences professionnelles pour exercer les fonctions et activités de cadre dans des établissements ou services des secteurs de l'action sociale et médico-sociale. Ces cadres ont pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers.

DEIS: Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Il permet d'acquérir des compétences dans le domaine de l'ingénierie sociale, des politiques sociales et de l'intervention sociale; il confère une fonction de cadre développeur, d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation.

MASTER 2 Droit Sanitaire et Social :

L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants d'appréhender et de maîtriser l'environnement juridique global du champ sanitaire et social afin de pouvoir prendre en charge des fonctions d'encadrement et de direction dans ce secteur (maisons de retraite, maison d'enfants, service social, crèche, centres d'accueil pour personnes handicapées, clubs de prévention etc...).

FOIRE AUX QUESTIONS

Qui sommes-nous ?

L'Institut Léon Askenazi a pour rôle d'informer sur les professions du social, les conditions d'entrée en formation, les formations et les diplômes ainsi que sur les perspectives d'emploi et de carrière, ainsi que de promouvoir les carrières sociales.

Pourquoi faire appel à nous ?

Pour toute question concernant ton orientation, pour une aide à la préparation d'un examen de sélection, pour trouver un stage ou obtenir une bourse, et pour être accompagné(e) tout au long de ta formation et de ta professionnalisation.

Quelle différence entre une école de travail et les filières sélectives (BTS ou DUT) ?

Pour entrer dans une école de travail social, il faut passer un examen d'admission (qui varie selon l'école et la formation choisie. Cf. fiches métiers) ; pour entrer dans une filière sélective, la sélection se fait sur dossier.

Quand dois-je m'inscrire dans une école de travail social ?

Selon les écoles, les calendriers de concours et d'inscriptions varient ; en règle générale, la demande de dossier se fait courant novembre et jusqu'à mi-décembre selon les écoles.

Pourquoi doit-on passer une épreuve de sélection pour entrer en école ?

Les écoles de travail social ou les filières sélectives ont un nombre de places limitées pour leurs formations. Elles sélectionnent donc leurs étudiants.

Les épreuves écrites puis orales permettent de vérifier le niveau scolaire, les motivations et les aptitudes de chaque candidat à suivre ces formations.

Comment et quand se déroulent les épreuves de sélection ?

Chaque école à son propre calendrier de sélection. En Ile de France plusieurs écoles se sont réunies pour faire passer le même jour la sélection écrite. Elle se déroule généralement entre février et mars 2009. Si vous avez réussi cette étape vous aurez à passer un oral devant un jury composé de formateurs et de professionnels. Il se déroule entre avril et mai 2009.

Si vous avez réussi cette 2^{ème} étape et si vous avez votre Bac en juin 2009, votre inscription est validée pour la rentrée scolaire 2009.

Quel est le coût de ces études ?

Les études dans les écoles de travail social ou à l'université sont gratuites en dehors des frais d'inscription. Ils varient selon les écoles entre 200 € et 800 € par an.

Les inscriptions aux écoles de travail social pour passer les examens de sélection ont aussi un coût. Il varie en fonction des écoles aussi. Vous pouvez nous consulter pour avoir ces informations.

Qu'est-ce qu'un Diplôme d'Etat ?

Au terme de vos études, vous obtiendrez un diplôme d'Etat. Celui-ci est exigible par votre futur employeur. Il est indispensable pour travailler dans ce secteur.

Le diplôme d'Etat est un atout dans votre professionnalisation et dans votre mobilité géographique. Il vous donnera, par la suite, la possibilité de suivre des formations supérieures.

Comment puis je bénéficier d'une bourse ?

Pour encourager les étudiants à suivre ces carrières, le Fonds Social Juif Unifié a mis en place le fonds de bourse Norbert Dana. Il octroie des bourses qui varient de 150 € à 500 € mensuel.

Pour en bénéficier, il faut être inscrit à une formation en travail social. Le bénéficiaire s'engage alors à travailler dans une association sociale juive de son choix pendant une durée correspondant à celle de la bourse.

D'autres bourses sont accessibles, notamment celles octroyés par le CROUS, les départements et les régions.

Quelles sont les possibilités d'évolution de carrière ?

Pour toutes ces professions, les évolutions de carrières existent. Selon le diplôme obtenu ainsi que l'expérience professionnelle acquise, il est possible de voir sa carrière évoluer vers des postes donnant plus de responsabilités. Par ailleurs, il est également possible de suivre une formation supérieure par la suite, qui permettra d'accéder à des postes d'encadrement dans les secteurs sanitaire et social.

Quelles sont les opportunités d'emplois dans ce secteur ?

Le secteur social ne connaît pas de chômage. Les différentes structures recrutent en permanence et sont en évolution constante. Ce constat est aussi valable dans les associations sociales juives qui se diversifient dans leurs projets et sont en pleine croissance ces 5 dernières années. A titre d'exemple, l'Institut Léon Askénazi a aidé à recruter 50 professionnels pour les associations sociales de la communauté l'année dernière.

Les conditions de travail (salaires, emploi du temps) sont-elles les mêmes dans les associations sociales juives et dans les autres ?

En ce qui concerne les salaires, toutes les associations sociales juives sont soumises à une grille salariale qui dépend d'une convention collective qui régit les règles de travail (salaires, congés etc..) comme tous les employeurs du secteur sanitaire et sociale.

De surcroît les associations sociales juives aménagent leurs activités en fonction du calendrier juif.

METIERS DU SOCIAL, METIERS DE LA VIE
UN PROGRAMME DE L'INSTITUT LEON ASKENAZI

Depuis 2002, l'Institut Léon Askénazi anime le programme Métiers du social, Métiers de la Vie. Ce programme a été mis en place à la demande du Fonds Social Juif Unifié et des associations sociales juives de France pour mieux faire connaître les carrières sanitaires et sociales, les formations et les emplois.

Si tu veux t'orienter vers les carrières sociales après ton BAC et si tu veux travailler dans la communauté, tu peux bénéficier de notre accompagnement individualisé.

Notre rôle est de

- **T'INFORMER** SUR LES FORMATIONS, LES DIPLOMES, LES METIERS, LES ECOLES, LES MODALITES D'INSCRIPTIONS...
- **TE FAIRE RENCONTRER** DES ETUDIANTS ET DES PROFESSIONNELS DE CE SECTEUR POUR MIEUX REUSSIR CETTE ORIENTAION
- **TE PREPARER** AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES ECOLES (SELECTION ECRITES ET ORALES)
- **T'ACCOMPAGNER PEDAGOGIQUEMENT** TOUT LE LONG DE TA FORMATION (ECRITS PROFESSIONNELS, MEMOIRES, STAGES...)
- **TE FAIRE BENEFICIER** DE BOURSES D'ETUDES
- **T'AIDER A TROUVER** UN EMPLOI DANS LA COMMUNAUTE APRES L'OBTENTION DE TON DIPLOME

**COMME LES 50 ETUDIANTS QUI SONT ACCOMPAGNES PAR NOTRE EQUIPE EN 2008/2009,
TU PEUX TOI AUSSI REJOINDRE CE PROGRAMME .**

**Pour toute information ou demande de rendez vous,
Contacter Elsa Karsenty, Lucia Bensimon ou Michel Elbaz**

**Tel 01 42 03 00 44 - info@ucjfp.org
70, boulevard Magenta 75010 Paris**

Le Programme Métiers du social, Métiers de la Vie,
est réalisé par l'Institut Léon Askénazi
à la demande du Fonds Social Juif Unifié
et des associations sociales juives de France

Il bénéficie du soutien du FSJU, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah,
de la Fondation Rothschild et de la Sacta - Rachi Association